

## ASF FRANCE LANCE UN APPEL A MOBILISATION AUPRES DE SES MEMBRES

### Contexte :

Bien que le Nigeria ait ratifié la Convention des Nations Unies contre la Torture (CAT) en 2001, de nombreux obstacles s'opposent à son application effective, en raison des carences du système judiciaire que l'on peut observer au niveau des enquêtes de police, des services d'aide juridictionnelle, des abus de procédures, voire même de l'acceptation par les juridictions des aveux forcés comme mode de preuve.

La torture est largement répandue au Nigeria et employée systématiquement par les forces de sécurité lors des interrogatoires. Cette pratique est alimentée par l'impunité dont bénéficient les auteurs de ces actes de torture, mais aussi par l'accès insuffisant à la justice et à l'indemnisation pour les victimes.

Les violences policières, les détentions arbitraires ou abusives, ou les prononcés de peines cruelles ne sont contrecarrés ni par les avocats, en raison du très faible nombre d'avocats assurant un service d'aide juridictionnelle, ni par la population, qui est mal informée de ses droits, mal défendue et méfiante vis-à-vis des autorités judiciaires.

60% de la population nigériane vit sous le seuil de pauvreté. Les frais de justice ont donc un coût prohibitif et entraînent un défaut chronique de représentation des prévenus par un avocat.

Il en résulte un climat d'impunité, dans lequel la pratique de la torture ou l'application de mauvais traitements sont communément admises, et parfois même institutionnalisées.

ASF France mène des actions depuis plus de 14 ans au Nigéria, suite à son intervention en 2003 en soutien à la défense d'Amina Lawal, jeune femme condamnée à la lapidation par un tribunal charia pour avoir eu un enfant hors mariage. Sur la base d'un travail commun d'identification des besoins avec les acteurs nigériens, la lutte contre la pratique de la torture a été ciblée comme étant l'une des urgences dans le domaine du respect des droits de l'Homme dans le pays.

Depuis 2009, ASF France mène des projets de lutte contre la torture depuis 2009, financés principalement par le Fonds Des Nations Unis Contre la Torture.

### Le projet en bref :

Actuellement, ASF France mène le projet ProCAT « Lutte contre la torture au Nigeria » 2017 dont l'objectif principal est de contribuer à la réduction des actes de torture tout au long de la chaîne judiciaire grâce à la mobilisation des acteurs judiciaires et à la sensibilisation de la population au Nigéria.

L'activité principale du projet consiste à apporter une aide juridictionnelle gratuite aux personnes victimes d'actes de torture ou de mauvais traitement à différents stades de la procédure judiciaire dans les Etats de Kaduna et Enugu. Cette activité comporte trois volets :



## AVOCATS SANS FRONTIERES France

- Identification de cas de torture et mauvais traitements commis à l'encontre de personnes en détention ;
- Engagement de recours hiérarchiques ou judiciaires contre les auteurs d'actes de torture ;
- Suivi des dossiers auprès des cours nationales et régionales.

Sous la supervision d'un avocat principal, un service d'aide juridictionnelle est fourni par un avocat-relais dans chaque Etat d'intervention.

Ce projet s'étale sur une durée de 1 an, et entend identifier cinquante cas de torture et de mauvais traitements et, sous la supervision d'un avocat principal, fournir une assistance juridique et judiciaire. Une attention particulière est accordée aux femmes et aux mineurs en détention, qui sont particulièrement vulnérables.

### Autres actualités au Nigéria relatives au droit de l'Homme :

La coalition mondiale contre la peine de mort a choisi cette année le Nigéria comme un des pays phares.

La coalition mondiale contre la peine de mort s'organise toute l'année pour mener des activités de lutte contre la peine de mort. Pour l'année 2017, elle a prévu son Assemblée Générale en juin 2017 et la présentation du rapport du Secrétaire général sur la question de la peine de mort au cours de la 36<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme.

**ASF France est adhérente à cette coalition et aimerait prendre part aux activités à l'agenda de l'année 2017 de manière active**, en rejoignant notamment le groupe de travail de la coalition mondiale pour discuter de la stratégie, de sélectionner une affiche, d'approuver la brochure et de coordonner les actions pour la journée mondiale. De nombreuses associations ont rejoint ce groupe de travail comme The Advocates for Human Rights, ICJ Kenya, RAIDH, Amnesty International, Droits et Paix, FIDH, ALEF, Iraqi coalition, ECPM, FHRI, Coalition tunisienne.

Le groupe de travail pour la journée mondiale de lutte contre la peine de mort a pour objectif principal de sensibiliser le grand public à l'injustice de la peine de mort qui est une pratique discriminatoire souvent massivement utilisée contre les pauvres, afin de convaincre de la nécessité d'abolir ce châtiment. Les objectifs secondaires sont les suivants : soutenir les acteurs abolitionnistes en partageant des arguments, des outils et des informations avec eux ; travailler avec des nouveaux alliés tels que des organisations travaillant sur les droits économiques sociaux et culturels, et les organisations de défense des populations vulnérables économiquement.

Des pistes de réflexion et de travail ont déjà été identifiées comme l'examen des différentes normes internationales relatives aux droits de l'Homme qui sont applicables aux prisonniers y compris les condamnés à mort, l'accès inégal à la justice, les procès inéquitables, la situation socioéconomique de la population des pays cibles, les liens entre la pauvreté et la peine de mort, etc. Des idées de slogans et des outils de sensibilisation ont également été imaginés.



AVOCATS SANS FRONTIERES  
France

### Les besoins :

ASF France fait appel à ses membres pour :

- Contribuer au projet PROCAT 2017
  - Soutenir et accompagner le travail réalisé par les partenaires nigériens
  - Contribuer à la mise à jour des supports de formation
  - Contribuer au travail de suivi et de communication autour des activités
  
- Contribuer au groupe de travail de la Coalition mondiale de lutte contre la peine de mort
  - Participer aux réunions du groupe
  - Contribuer aux réflexions du groupe
  - Contribuer aux activités de la coalition
  - Eventuellement participer à des événements pour lesquels nous serions sollicités

ASF France sollicite, ainsi, la disponibilité de 8 à 10 membres bénévoles pour effectuer ce travail aux côtés de la coordinatrice de projets au siège à Toulouse et en étroite collaboration avec la chef de mission terrain, Mme Angela Uwandu. **Deux responsables de groupe seront désignés, merci donc de préciser si ce rôle vous intéresse.**

Une mobilisation rapide et une réelle disponibilité sont essentielles pour la mise en œuvre de ce projet. Il s'agira principalement d'échanges mails même si quelques réunions physiques seront à prévoir.

### Le Profil recherché :

- Être adhérent ASF France et à jour de sa cotisation
- Connaissance préalable de la situation des droits de l'Homme et plus particulièrement de celle de la peine de mort
- Connaissance et/ou pratique de la situation politique au Nigéria
- Expérience en tant que formateur ou ayant déjà participé aux formations de formateurs d'ASF France **indispensable.**
- La maîtrise de l'anglais est primordiale, la majorité des documents projets et échanges seront en anglais pour que la chef de mission terrain puisse suivre
- Disponibilité pour des réunions physiques au siège à Toulouse et/ou Paris et téléphoniques/Skype
- Disponibilité sur la durée



AVOCATS SANS FRONTIERES  
France

N'hésitez pas à nous faire parvenir un C.V en précisant vos compétences et les actions sur lesquelles vous souhaitez vous investir ou à nous contacter au : 05.34.31.17.83

Email : [assistant\\_coordination@avocatssansfrontieres-france.org](mailto:assistant_coordination@avocatssansfrontieres-france.org) en copie :  
[coordination@avocatssansfrontieres-france.org](mailto:coordination@avocatssansfrontieres-france.org)

De préférence avant le 3 avril 2017.

François CANTIER  
Président fondateur  
Avocats Sans Frontières France